

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 26 JANVIER 2011

Date de la convocation : 10 Janvier 2011

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

- Présents :** Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire - Présidente), Mr Henri LAURENT (1^{er} Vice-Président - Titulaire), Mr Christian GAUBERT (Titulaire), Mr Denis SABATÉ (Payeur Départemental), Mr Bernard LAVIE-CAMBOT (Suppléant), Mr Jean-Louis VEUILLE (Suppléant), Mr Bernard PIOT (Suppléant), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Christian DUMONT (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Manuel VERBRUGGHE (Suppléant), Mr François MECHINEAU (Suppléant), Mr Serge RAYNAUD (Suppléant), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Bruno GRAVIER (Suppléant), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Jean FAVORY (Suppléant), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Walter GRUBER (Suppléant)
- Pouvoir :** Mr Martial MIGNET (Titulaire) donne pouvoir à Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Gilbert MITTERRAND (Président CdC Nord-Libournais) donne pouvoir à Mr Jean-Claude ORUEZABAL
- Excusés :** Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Pierre LOTHAIRE (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Jean TOUZEAU (Titulaire), Mr Bernard LAURET (Titulaire 3^{ème} Vice-Président), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Claude COMIN (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON
- Absents:** Mr Thierry GELLÉ (Titulaire - Membre associé), Conseil Régional d'Aquitaine (Titulaire - Membre associé), Mr Georges-André PASTOR (Titulaire), Mr Didier BAYARD (Titulaire), Mr Alain PASTUREAU (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Jacky LAPORTE (Suppléant), Mr Nicolas TARBES (Titulaire)

**DÉLIBÉRATION N°2011-01-26 D
BUDGET PRIMITIF 2011
- BUDGET PRINCIPAL -**

DÉLIBÉRATION N°2011-01-26 D
BUDGET PRIMITIF 2011
- BUDGET PRINCIPAL -

CONSIDÉRANT le Code Général des Collectivités territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M14,
CONSIDÉRANT la délibération du 30 novembre 2010 approuvant le changement de norme comptable du budget principal pour la M14,
CONSIDÉRANT la délibération de reprise anticipée des résultats 2010 en date du 26 janvier 2011,

I - Exposé des motifs

Ce budget est retracé de la manière suivante:

Dépenses récurrentes du syndicat

Les dépenses récurrentes du syndicat sont couvertes par les contributions obligatoires. Un appel à contributions en tant qu'adhésion au Syndicat Mixte sera fait tant pour les besoins d'investissement que pour les charges de fonctionnement du Syndicat Mixte qui sont des dépenses obligatoires. Le montant des adhésions 2011 est égal au montant des adhésions 2010.

Les charges à caractère général comprennent les dépenses de gestion courantes du syndicat mixte avec effet année pleine pour 2011 (loyer nouveaux bureaux, fluides...). Des frais d'études sont également prévus.

Les charges de personnels correspondent à la rémunération des cinq agents actuels de Gironde Numérique avec prise en compte du Glissement-Vieillesse-Technicité ainsi que des deux nouveaux agents qui seront recrutés pour les services numériques.

Le salaire du poste de technicien en charge du suivi des extensions des réseaux télécoms ne sera pas imputé sur le budget principal mais le budget annexe «aménagement numérique ». En effet, il pourra donner lieu à valorisation financière auprès des communautés de communes adhérentes lors des travaux effectués pour leur compte.

Restes à Réaliser

Les restes à réaliser 2010 seront couverts par la reprise anticipée du résultat 2010. Ils correspondent principalement aux marchés d'études en cours (Contrôle travaux, suivi financier et aide à la réalisation du schéma directeur) pour un montant de 274 399,88 euros TTC.

Les Services Numériques

Les services numériques correspondent à une offre facultative mutualisée proposée par Gironde Numérique auprès de ses adhérents.

Les dépenses liées à la mise en place de ces services correspondent principalement au financement des infrastructures, des matériels, des logiciels et des ressources humaines. Pour l'année 2011, il est prévu le recrutement de deux agents (un administrateur système et un accompagnateur services numériques).

DÉLIBÉRATION N°2011-01-26 D
BUDGET PRIMITIF 2011
- BUDGET PRINCIPAL -

REPLÈ
2011

L'équilibre du modèle économique dépend de l'adhésion facultative des membres du Syndicat. Celui-ci est estimé à environ quatre ans si le nombre d'adhésions prévisionnels se réalise. Le déficit d'exploitation généré dans les trois premières années de la mise en place du projet est compensé par l'excédent du résultat 2010.

Conformément à la délibération en date du 30 novembre 2010 ce budget principal est voté sous la réglementation comptable M14 et sera tenu T.T.C.

II - Présentation du budget

Le projet de budget est voté avec une reprise anticipée des résultats de l'année 2010.

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de 1 276 618,26 euros, se décomposant en :

- 1 143 798,11 euros en section d fonctionnement,
- 132 820,15 euros en section d'investissement.

Il se présente comme suit :

1 – Dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Les dépenses, d'un montant total de 1.143.798,11 euros, sont réparties entre :

- Chapitre 011 (charges à caractère général) pour 584.659,11 euros,
- Chapitre 012 (frais de personnel) pour 431.739 euros,
- Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) pour 13.250 euros,
- Dépenses imprévues pour 25.000 euros,
- Dotations aux amortissements pour 9.150 euros,
- Virement à la section d'investissement pour 80.000 euros.

Les recettes, d'un montant total de 1.143.798,11 euros, sont réparties entre :

- Adhésion du Conseil Général de la Gironde pour 226.527 euros,
- Subvention des EPCI pour 218.772 euros,
- Adhésion facultative de dix Communautés de Communes au projet services numériques pour 50.000 euros,
- Résultat de fonctionnement reporté pour 648.499,11 euros.

Les adhésions obligatoires qui seront appelées en 2011 sont les mêmes que celles appelées en 2010.

La contribution 2011 de la nouvelle Communauté de Communes du Nord Libournais est égale à l'addition des participations 2010 des 3 Communautés de Communes qui ont fusionnées fin 2010 (Libournais, Guîtres, Coutras).

Elles sont réparties de la façon suivante :

**DÉLIBÉRATION N°2011-01-26 D
BUDGET PRIMITIF 2011
- BUDGET PRINCIPAL -**

FEUILLE
N° 13

PAYS	CDC	Adhésion 2011	
CONSEIL GENERAL		226 527	
LIBOURNAIS	<i>Nord Libournais</i>	17 551	
	<i>Sud Libournais</i>	6 451	
	<i>Juridiction de St-Emilion</i>	4 263	
	<i>Fronsac</i>	4 677	
	<i>Entre 2 Mers Ouest</i>	1 700	
	<i>Lussacais</i>	2 335	
	<i>Pays Foyen (sans Port Ste-Foy)</i>	5 202	
	<i>Brannais</i>	2 476	
	<i>Castillon-Pujols</i>	4 675	
	MEDOC	<i>Pointe Médoc</i>	4 327
		<i>Lacs Médocains</i>	3 317
<i>Médulienne</i>		5 010	
<i>Centre Médoc</i>		6 181	
<i>Cœur Médoc</i>		4 286	
<i>Médoc Estuaire</i>		6 827	
HAUTE GIRONDE	<i>Estuaire</i>	7 588	
	<i>Blaye</i>	5 051	
	<i>St-Savin</i>	5 797	
	<i>Bourg</i>	4 072	
CŒUR ENTRE DEUX MERS	<i>Cubzaguais</i>	6 223	
	<i>Vallon de l'Artolie</i>	2 692	
	<i>Créonnais</i>	4 079	
	<i>Targon</i>	2 208	
	<i>St-Loubès</i>	9 302	
	<i>Côteaux de Garonne</i>	2 293	
	<i>Côteaux Bordelais</i>	5 737	
	<i>Portes de l'Entre 2 Mers</i>	4 896	
BASSIN D'ARCACHON	<i>Bassin d'Arcachon</i>	10 200	
	<i>Val de l'Eyre</i>	5 437	
	<i>Nord Bassin</i>	10 200	
GRAVES ET LANDES DE CERNES	<i>Montesquieu</i>	10 200	
	<i>Paroupien</i>	1 990	
LANDES DE GASCOGNE	<i>Villandraut</i>	2 066	
	<i>Bazas</i>	5 257	
	<i>Captieux</i>	3 157	
LANGONNAIS	<i>Langon</i>	7 499	
	<i>Podensac</i>	6 152	
	<i>Côteaux Macariens</i>	2 841	
	<i>Auros</i>	3 011	
HAUT ENTRE DEUX MERS	<i>Réolais</i>	5 579	
	<i>Pellegrue</i>	1 700	
	<i>Sauveterre de Guyenne</i>	2 567	
	<i>Monségur</i>	1 700	
Total EPCI		218 772	
Total		445 299	

DÉLIBÉRATION N°2011-01-26 D
BUDGET PRIMITIF 2011
- BUDGET PRINCIPAL -

RECUEIL
2011
N° 33

2 – Dépenses et recettes de la section d'investissement

Les dépenses, d'un montant total de 132.820,15 euros sont réparties entre :

- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) pour 50.000 euros,
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles) pour 39.150 euros.
- Solde d'exécution N-1 pour la somme de 43.670,15 euros

Les recettes, d'un montant total de 132.820,15 euros, sont réparties entre :

- Virement de la section de fonctionnement pour 80.000 euros,
- Amortissement des immobilisations pour 9.150 euros.
- Affectation du résultat pour 43.670,15 euros

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver ce Budget Primitif 2011 du Budget Principal.

Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 31

Votes : Pour.....31
Contre.....0
Abstentions..0

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 26 JAN. 2011

Pour expédition conforme.

La Présidente
du Syndicat Mixte Gironde Numérique



Anne-Marie KEISER

Liste des pièces jointes :

- Annexe 1 – Maquette du Budget Primitif 2011 du Budget Principal

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 39 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°2011-01-26 D
BUDGET PRIMITIF 2011
- BUDGET PRINCIPAL -

REUVE
16-02-11
PREF 03

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5.75 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	23	26	49
Suffrages exprimés	28,75	26	54,75
Votes pour	28,75	26	54,75
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0

ANNEXE 1

MAQUETTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET PRINCIPAL

REPUBLICQUE FRANCAISE

RECUE
18-02-11
PREP 00

Syndicat Mixte Gironde Numérique

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2011

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3;
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	673 771,95	274 399,88	310 259,23	310 259,23	584 659,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	277 921,00	0,00	431 739,00	431 739,00	431 739,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 250,00	0,00	13 250,00	13 250,00	13 250,00
Total des dépenses de gestion des services		964 942,95	274 399,88	755 248,23	755 248,23	1 029 648,11
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		974 942,95	274 399,88	780 248,23	780 248,23	1 054 648,11
023	Virement à la section d'investissement (5)	90 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	5 525,00		9 150,00	9 150,00	9 150,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 525,00		89 150,00	89 150,00	89 150,00
TOTAL		1 070 467,95	274 399,88	869 398,23	869 398,23	1 143 798,11

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 143 798,11

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	444 170,00	0,00	495 299,00	495 299,00	495 299,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		444 170,00	0,00	495 299,00	495 299,00	495 299,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		444 170,00	0,00	495 299,00	495 299,00	495 299,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		444 170,00	0,00	495 299,00	495 299,00	495 299,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	648 499,11
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 143 798,11

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	89 150,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. I-B - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(5) D 023 = R021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe A9 - Détail des opérations pour compte de tiers).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 172,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 353,00	0,00	39 150,00	39 150,00	39 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		90 525,00	0,00	89 150,00	89 150,00	89 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		95 525,00	0,00	89 150,00	89 150,00	89 150,00
040	Opérations d'ordre entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		95 525,00	0,00	89 150,00	89 150,00	89 150,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	43 670,15
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	132 820,15

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (10)	5 611,85	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (10)		0,00	43 670,15	43 670,15	43 670,15
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 611,85	0,00	43 670,15	43 670,15	43 670,15
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 611,85	0,00	43 670,15	43 670,15	43 670,15
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	90 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)	5 525,00		9 150,00	9 150,00	9 150,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		95 525,00		89 150,00	89 150,00	89 150,00
TOTAL		101 136,85	0,00	132 820,15	132 820,15	132 820,15

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	132 820,15

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	89 150,00
---	------------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		H
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	584 659,11		584 659,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	431 739,00		431 739,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 250,00		13 250,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	9 150,00	9 150,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		80 000,00	80 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 054 648,11	89 150,00	1 143 798,11

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 143 798,11

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	39 150,00	0,00	39 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		89 150,00	0,00	89 150,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	43 670,15
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	132 820,15

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	495 299,00		495 299,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		495 299,00	0,00	495 299,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE	648 499,11

=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 143 798,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		9 150,00	9 150,00
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		80 000,00	80 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	89 150,00	89 150,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTIPE	0,00

+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	43 670,15

=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	132 820,15

33063
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique
Syndicat Mixte Gironde Numérique

BP 2011

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	673 771,95	310 259,23	310 259,23
60612	Énergie - Électricité		4 000,00	4 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	2 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	7 931,07	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement		8 850,00	8 850,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	7 500,00	7 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	1 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	14 255,00	28 500,00	28 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 000,00	4 000,00	4 000,00
61522	Bâtiments		5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers		3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	5 655,00	8 700,00	8 700,00
616	Primes d'assurances	2 200,00	2 700,00	2 700,00
617	Etudes et recherches	131 700,00	108 599,23	108 599,23
6182	Documentation générale et technique		500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation		12 000,00	12 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs (5)	110,00	110,00	110,00
6226	Honoraires (5)	168 313,88	5 900,00	5 900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers (5)		500,00	500,00
6231	Annonces et insertions (5)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications (5)	15 050,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages et déplacements (5)	6 000,00	27 000,00	27 000,00
6255	Frais de déménagement	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions (5)	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications (5)	8 000,00	27 100,00	27 100,00
6281	Concours divers (cotisations...) (5)	11 565,00	11 950,00	11 950,00
6283	Frais de nettoyage des locaux (5)	2 500,00	4 000,00	4 000,00
62878	A d'autres organismes	1 992,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs (5)		4 350,00	4 350,00
63512	Taxes foncières	267 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	277 921,00	431 739,00	431 739,00
6218	Autre personnel extérieur	154 413,00	160 000,00	160 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	58,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	806,00	1 800,00	1 800,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	222,00	300,00	300,00
64111	Rémunération principale		70 500,00	70 500,00
64118	Autres indemnités	90 241,00	4 500,00	4 500,00
64131	Rémunérations		114 200,00	114 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 371,00	26 000,00	26 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	9 521,00	35 742,00	35 742,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 863,00	8 189,00	8 189,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		7 650,00	7 650,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 854,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	169,00	350,00	350,00
6478	Autres charges sociales diverses		1 200,00	1 200,00
6488	Autres charges	403,00	1 208,00	1 208,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 250,00	13 250,00	13 250,00
6531	Indemnités	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6532	Frais de mission	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6533	Cotisations de retraite	250,00	250,00	250,00

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP 2011
---------------------	--	---------

III - VOTE DU BUDGET		iii
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A.1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		964 942,95	755 248,23	755 248,23
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	10 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		974 942,95	780 248,23	780 248,23
023	Virement à la section d'investissement	90 000,00	80 000,00	80 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)	5 525,00	9 150,00	9 150,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	5 525,00	9 150,00	9 150,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		95 525,00	89 150,00	89 150,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		95 525,00	89 150,00	89 150,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 070 467,95	869 398,23	869 398,23

+	
RESTES A REALISER 2010 (12)	274 399,88
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 143 798,11

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;
(6) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(10) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(11) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(12) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	444 170,00	495 299,00	495 299,00
74718	Autres	444 170,00	0,00	0,00
7473	Départements		226 527,00	226 527,00
74758	Autres groupements		268 772,00	268 772,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		444 170,00	495 299,00	495 299,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		444 170,00	495 299,00	495 299,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		444 170,00	495 299,00	495 299,00

RESTES A REALISER 2010 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	648 499,11
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 143 798,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique
Syndicat Mixte Gironde Numérique

BP 2011

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

lit

E'

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	35 172,00	50 000,00	50 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels..	35 172,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	55 353,00	39 150,00	39 150,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	20 353,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	9 150,00	9 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		90 525,00	89 150,00	89 150,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		95 525,00	89 150,00	89 150,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		95 525,00	89 150,00	89 150,00

+	
RESTES A REALISER 2010 (11)	0,00
+	
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	43 670,15
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	132 820,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir état III-B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET		iii
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 611,85	43 670,15	43 670,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 611,85	43 670,15	43 670,15
Total des recettes financières		5 611,85	43 670,15	43 670,15
TOTAL RECETTES REELLES		5 611,85	43 670,15	43 670,15
021	Virement de la section de fonctionnement	90 000,00	80 000,00	80 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	5 525,00	9 150,00	9 150,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	2 147,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 770,00	7 128,00	7 128,00
28184	Mobilier	1 608,00	2 022,00	2 022,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		95 525,00	89 150,00	89 150,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		95 525,00	89 150,00	89 150,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		101 136,85	132 820,15	132 820,15

+	RESTES A REALISER 2010 (9)	0,00
+	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	132 820,15

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET		iii
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	B 0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	D 0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	
IV	A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES (3)	0,00	1 143 798,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 798,11
	Dépenses de l'exercice	0,00	869 398,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869 398,23
011	Charges à caractère général	0,00	310 259,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 259,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	431 739,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431 739,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	9 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 150,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	13 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 250,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	274 399,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 399,88
	RECETTES (3)	648 499,11	495 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 798,11
	Recettes de l'exercice	648 499,11	495 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 798,11
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	648 499,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	648 499,11
74	Dotations, subventions et participations	0,00	495 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 299,00
	SOLDE	648 499,11	-648 499,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	43 670,15	89 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 820,15
	Dépenses de l'exercice	43 670,15	89 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 820,15
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 670,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 670,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	39 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 150,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP-DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

33063	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
Code INSEE			

IV - ANNEXES	
	IV
	A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non Ventiliables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (3)	43 670,15	89 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 820,15
	Recettes de l'exercice	43 670,15	89 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 820,15
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	9 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 670,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 670,15
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

33063	Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A11
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	1 143 798,11	1 143 798,11
011 Charges à caractère général	0,00	584 659,11	584 659,11
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	431 739,00	431 739,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	13 250,00	13 250,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	25 000,00	25 000,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	80 000,00	80 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	9 150,00	9 150,00
RECETTES TOTALES (1)	648 499,11	495 299,00	1 143 798,11
74 Dotations, subventions et participations	0,00	495 299,00	495 299,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	648 499,11	0,00	648 499,11

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la collectivité	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	1 143 798,11
011 Charges à caractère général	584 659,11
012 Charges de personnel et frais assimilés	431 739,00
65 Autres charges de gestion courante	13 250,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 000,00
023 Virement à la section d'investissement	80 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 150,00
RECETTES TOTALES (1)	495 299,00
74 Dotations, subventions et participations	495 299,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV A12

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	02	Total
	Administration générale	
DEPENSES TOTALES (1)	89 150,00	89 150,00
Non individualisées en opérations	89 150,00	89 150,00
20 Immobilisations incorporelles	50 000,00	50 000,00
21 Immobilisations corporelles	39 150,00	39 150,00

CHAPITRES	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (1)	89 150,00
Non individualisées en opérations	89 150,00
20 Immobilisations incorporelles	50 000,00
21 Immobilisations corporelles	39 150,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrive que les recettes spécifiquement affectées à un équipement
B-1-1-B

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A3

PROCEDURE		Délibération du
AMORTISSEMENT	<p>Biens ou catégories de biens amortis :</p> <p style="text-align: right;">Durée :</p>	

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	DP	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire budget	Restes à réaliser (3)	
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	5 000,00	0,00	I 0,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	5 000,00	0,00	II 0,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	5 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	5 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I 0,00	D001 43 670,15	IV 43 670,15

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, III ;
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		95 525,00	0,00	III 89 150,00
<i>Transferts entre sections (c)</i>		<i>5 525,00</i>		<i>9 150,00</i>
2805	<i>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...</i>	<i>2 147,00</i>		<i>0,00</i>
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	<i>1 770,00</i>		<i>7 128,00</i>
28184	<i>Mobilier</i>	<i>1 608,00</i>		<i>2 022,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	<i>90 000,00</i>		<i>80 000,00</i>

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III 89 150,00	R001 0,00	R1068 43 670,15	V 132 820,15

	Déficit = (I)-(III)	Excédent = (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (6)
Solde des op. financières		89 150,00	+ 89 150,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	43 670,15
Recettes financières (V)	132 820,15
Solde (recettes - dépenses)	+ 89 150,00 (6)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (7)	+ 89 150,00 (6)

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Modalités de vote, III.
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a plus de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.
(6) Indiquer le signe algébrique.
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/02/2011	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
SECTEUR ADMINISTRATIF (1)		3	2	0
Attaché	A	1	0	0
Rédacteur principal	B	1	1	0
Adjoint administratif 2 ^e classe	C	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE (2)		3	2	0
ingénieur	A	1	0	0
Ingénieur principal	A	2	2	0
Total général		6	4	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995
(2) Catégories : A, B, ou C

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	B2	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2011		C1

AGENTS NON TITULAIRE (Emploi pourvu)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
			Indice	Euros	
Responsable administratif juridique et financ	A	ADM		50 676,00	
Total				50 676,00	

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Contrat de Partenariat Public Privé	09/06/2009	N° D du 09/06/2009	SPIC	oui

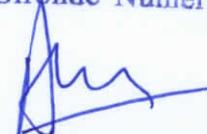
33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le La Présidente,
A Bordeaux, le 26/01/2010
Le La Présidente,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Bordeaux, le **26 JAN. 2011**

La Présidente
de Gironde Numérique


Anne-Marie KEISER

Nombre de membres en exercice : **51**
Nombre de membres présents : **30**
Nombre de suffrages exprimés : **31**
VOTES : Pour : **31**
Contre : **0**
Abstentions : **0**

Date de convocation : **10 JAN. 2011**

Les membres du Comité syndical,



Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le **16 FEV. 2011**, et de la publication le **16 FEV. 2011**
A Bordeaux, le **16 FEV. 2011**

SOMMAIRE

p.2 Page de garde

I. Informations générales

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

2023
 2024
 2025

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.17	A1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.18	A1 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		X
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux		X
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.19	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.20	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.23	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.24	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.25	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)